

Douane et Profession

CASSER LA DOUANE !

EDITO : l'heure est grave, la fin est proche !

Loin des promesses électorales, **loin** des espoirs nés des spécificités de nos missions qui auraient dû nous placer dans le dispositif prioritaire gouvernemental, **loin** des aspirations des personnels en terme de vie au travail, **loin** des revendications salariales, et de déroulements de carrière justifiés; les douaniers sont **loin** de tout en fait !

Loin de tout, sauf de la disparition de leur administration programmée en convoi funéraire depuis des années !

Car nous sommes près de la disparition de centaines d'emplois supplémentaires en 2014 et 2015, après les 361 de 2013 (vous avez bien lu nous insistons sur ce chiffre !), *les "décideurs" politiques et administratifs ne s'en cachent pas !*

Sacrifiés sur l'hôtel de la compétitivité dans la sphère économique mondialisée et sur la nécessaire réduction de déficits publics, creusés depuis des dizaines d'années par des gouvernants incapables, pour éviter la banqueroute à "l'Hellène" !

Nous sommes près de la disparition de plusieurs dizaines d'unités de terrain (bureaux, fiscalité, dédouanement, de contrôle, etc...), de secteurs d'enquêtes (SRA, SRE par regroupements), de divisions, de directions régionales, *les "décideurs" politiques et administratifs ne s'en cachent pas !*

En fait nous sommes près de la désintégration du maillage territorial de la douane que nous avons sauvé du naufrage en 2006 par un puissant mouvement social.

Nous sommes près de fonctionner en plateformes et en mono-unités nationales par thème de travail: DAFN, Tabac, TSVR, TPL, TGAP, recouvrement etc..., (quand ce n'est pas fait, il restera à le faire quand les regroupements interrégionaux à l'étude dans les PAP actuellement auront été mis en place; soyez persuadés qu'il s'agit de l'étape suivante !).

Nous sommes près des 5 à 10 bureaux de dédouanement que François Mongin voulait nous imposer en 2005 sans jamais l'avouer avant sa chute !

En fait nous sommes près (moyen terme), de l'implosion de notre administration bicentenaire; il ne restera plus qu'à verser la SURV au ministère de l'intérieur comme ils voulaient le faire 2007, les RR aux TG, et à rattacher les plateformes au "mammoth" DGFIP.

Voilà où nous allons si nous laissons faire. l'UNSA Douanes ne s'y résoudra pas et espère que les agents feront de même !

NB : le DG se plaint que les syndicats font peur aux agents, un peu d'introspection Monsieur Fournel !



A l'UNSA : la cotisation c'est pas cher !

*Si t'as pas
de Syndicat...*

*...Viens à
l'Unsa !*

Désormais grâce à la réduction d'impôt, ou au crédit d'impôt, (nouveau de cette année), la cotisation syndicale est aidée à hauteur de 66%.

Voici les règles fiscales concernant les cotisations syndicales :

- Pour les salariés(e)s et fonctionnaires imposables :

Les cotisations syndicales ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66 % de leur montant. Ce dispositif existe depuis de nombreuses années.

Exemple : je cotise 100 €, je déclare cette somme sur ma déclaration d'impôt, je bénéficie d'une réduction de mon montant imposable de 66 €. Cela me coûte finalement 34 € pour une année. Ramené au coût mensuel pourquoi s'en priver ?

Du nouveau en 2013 pour les salariés(e)s et fonctionnaires non imposables :

*Mon choix
c'est l'unsa !*

Les cotisations syndicales ouvrent désormais droit à un crédit d'impôt égal à 66% du montant de la cotisation versée.



Les salariés et fonctionnaires se verront verser un chèque correspondant aux 66 % de leur cotisation s'ils le signalent au moment de la rédaction de leur déclaration d'impôt. Cette nouvelle disposition est applicable dès la déclaration de revenus perçus en 2012.

Exemple : Je cotise 100 € à mon syndicat, on me rembourse 66 €. Cela me coûte au final 34 € pour une année.

Vous pouvez consulter l'intégralité de cette disposition légale dans la loi (n°2012-1510 du 29 décembre 2012) de finances rectificative pour 2012, article 23.

Il vous reste à comparer les cotisations des autres organisations syndicales. Comme vous pourrez le constater nos barèmes conduisent pour les plus démunis à payer réellement mensuellement la moitié d'un café et pour les plus nantis une bière de luxe !!

Pourquoi se priver des services que nous offrons: défense, aide juridique, informations locales et nationales etc. en toute indépendance !

*Absolument
Admirablement
Autonome*

Une vision réelle du coût des cotisations

GRADES ou Situations	Montant annuel payé à l'UNSA	Montant annuel réel payé après fiscalité	Coût mensuel réel
Stagiaires	21	7	0€58
Agents Berkani	26	9	0€75
AC 2ème classe	61	21	1€75
AC 1ère classe	66	22	1€83
ACP2 et 1	80	28	2€33
Contrôleur 2	85	29	2€41
Contrôleur 1	90	30	2€50
Contrôleur Principal	96	32	2€66
Inspecteur	111	38	3€16
IR3	121	41	3€41
IR2	126	43	3€58
IR1	131	45	3€75
IP1/IP2	137	47	3€91
DSD2/DSD1	147	50	4€16
DI/DR/DF	167	57	4€75
Administrateur civil	208	71	5€91
RETRAITÉS			
Catégorie C	30	10	0€83
Catégorie B	36	12	1€
Catégorie A	42	15	1€25

✂ ✂ BULLETIN D'ADHÉSION

A renvoyer à : UNSA-Douanes -139, rue de BERCY – Bâtiment VAUBAN – Pièce 065 SUD 75012 PARIS

unsadouanes@gmail.com

M., Mme, MellePrénoms.....né(e) le.....

Adresse complète

Téléphone domicile (fixe).....Portable.....

Adresse électroniqueBranche

Grade Échelon Fonctions exercées.....

Direction RégionaleRésidence Administrative.....

Téléphone bureauEntrée en Douane le

J'autorise l'UNSA Douanes à me communiquer les informations syndicales sur mon adresse e mail :

Mon adhésion comporte une entière souscription aux dispositions statutaires régissant le Syndicat et je m'engage à payer régulièrement ma cotisation.

A.....le..... (signature)

La Chanson que les moins de 20 ans en douane ne peuvent pas connaître :

Au temps béni des postes frontières

Moi, monsieur, j'ai été douanier

l'Alsace, le Nord, la Franche Comté

Moi, monsieur, j'ai fait des affaires

Au temps béni des postes frontières

Les fraudeurs étaient bien nombreux

Mais nous étions un peu plus qu'eux

Des CO, des SU, des gestionnaires

Au temps béni des postes frontières

(refrain)

On pense encore à toi, ô Gabelou !

Dis nous ce que t'as pas, on a tout

Y a pas d'radio, y a pas d'auto, pas d'essence

**En Douane, ça des idées, ils en ont, là ils pen-
sent**

On pense encore à toi, ô Gabelou !

Dis nous ce que t'as pas, on a tout

Pour moi, monsieur, rien n'égalait

La Douane volante dans sa penhière

Les CO dans la zone portuaire

Pour prendre les droits à payer

Nous gardions les frontières de France

Céleste⁽¹⁾ et la bande rouge garance

Mais nous n'étions pas les moins fiers

Au temps béni des postes frontières

(refrain)

Moi, monsieur j'ai interpellé

des malfaisants, des trafiquants

Et nous faisons rentrer du blé

Sur 406, assez souvent

Nous percevions des redevances

Qui alimentaient les Finances

Je parle, mais c'était hier

Le temps béni des postes frontières

(refrain)

⁽¹⁾ Céleste : le bleu du pantalon

Sur l'air de : Le temps des colonies

(Michel SARDOU)



La plainte du douanier Ouvrard !

Depuis, qu'je suis rentré en
Douane

J'étais assez fier voyez-vous
Mais les effectifs,

on découenne

Ça en devient complètement fou

J'essaie de garder le moral

Mais il n'y a plus rien d' normal :

J'ai l'salaire
Qu'est pas clair
L'pistolet
Qui est laid
L'uniforme

Plus aux normes

La casquette

Qu'est pas nette

Les chaussures

Pleine d'usures

La vareuse

Vaporeuse

L'pantalon

Qu'est trop long

L'véhicule

Qui ondule

Et puis là, voyez-vous

Là encore, c'est pas tout

L'règlement

Qu'est dément

Et les procs

Qui s'défroquent

Les fraudeurs

Ont des leurres

Les P.V.

Des pavés !

Transactions

Attention

Dissuasion

Pas question !

A mon Dieu, qu'c'est emmerdant

D'être toujours en fonction

A mon dieu, qu'c'est emmerdant

Vivement la pension

En Douane, il y a plusieurs branches
Qui heureusement n'sont pas étanches

On va parler des AG/CO

Et là, c'est pas du tout déco !

Je vais essayer de décrire

Mais ce n'est pas facile à dire :

Y a les stats
C'est l'épat !
Les P.C.
Pas assez
La compta
Qu'est plus là
Les horaires
Preennent de l'air
Et les déc. (s)
Déconnectent
Statistiques
Pathétiques
Même si c'est logique
Elles sont stratégiques
L'téléphone
Là ça sonne
Mais au bout
C'est pas tout
La misère

Des D.R.

Pour les primes

La déprime

Les contrôles

Sont pas drôles

Directives

La dérive !

Mais à la vérité

Ce n'est pas mérité

Car à la fin des comptes

On nous mène à la tombe !



A mon Dieu, qu'c'est emmerdant

D'être toujours en fonction

A mon dieu, qu'c'est emmerdant

Vivement la pension

Nous voulions être exemplaires

Et pour cela travailler bien

Mais ce sont les divisionnaires

Qui nous disent, il n'y a plus d'moyen

Dans les services, on en rigole

Mais ce boulot, c'est d'la bricole :

Y a le P.O.C.

C'est du toc

P.A.E.

Non pas eux !

G.R.H.

Une hache !

Le D.G.

Trop âgé

Les D.R.

Sont amers

Et les nuits
Ca nous nuit
Les dimanches
On échange ?

Ca ne va vraiment pas



Le matos
Est nullos
Et les lampes
Qui sont lentes
L'téléphone,
va pas loin
La radio, enco-
re moins !
Avaler les cou-
levres

Là ils mettent tout en œuvre
Dégager des douaniers
Pour ça y a du papier
Du glacé SVP
Car c'est pas eux qui paient
Pour nous c'est un scandale
Mais pour eux c'est banal
Nous pourrions continuer
Mais on va s'arrêter!

**A mon Dieu, qu'c'est emmerdant
D'être toujours en fonction
A mon dieu, qu'c'est emmerdant
Vivement la pension.**

Ce n'est pas ainsi que nous voyons le processus. En effet, nous considérons que le directeur général et son entourage proche sont inscrits dans un processus de pensée et d'orientation unique; il n'est qu'à lire la lettre aux agents du directeur général en janvier dernier.

De plus il est évident que nous ne pouvons réaliser des travaux fructueux dans un cadre aussi étroit avec des "managers" qui seraient juges et parties !



C'est pourquoi l'intersyndicale douanière a demandé audience au ministère pour faire valoir son point de vue.

Il est primordial que se réunissent de véritables assises de la douane réunissant les sociaux professionnels, le ministère, la direction générale, les organisations syndicales sous l'égide de Bercy !

Et dans ce cadre les restructurations en cours doivent être stoppées le temps d'y voir clair dans l'avenir et les orientations organisationnelles de l'administration. C'est pour nous un préalable non négociable, dans la mesure où des dégâts sur le réseau douanier sont initiés chaque jour par les baronnies et la DG.

Nous l'avons dit, comme d'autres organisations syndicales, au directeur général lors de la rencontre bilatérale que nous avons eue avec lui le 21 janvier dernier.

(Vous pouvez consulter le compte-rendu de cette rencontre sur le site UNSA Douanes).

Faut qu'ça change ! Pourquoi les assises de la douane ?

Il y a plusieurs mois, l'UNSA Douanes en compagnie de la CGT et Solidaires a adhéré au principe "d'assises de la douane" à réunir urgemment. Nous nous félicitons que l'intersyndicale au complet ait désormais fait sienne cette revendication.

Il est important que les différents acteurs concernés par nos champs d'activité et notre travail puissent se réunir et réfléchir, dans un cadre structuré, à ce que nous devrions faire à l'avenir pour assumer nos missions de service public douanier.

Le ministère et le directeur général ont pour l'instant réduit cette idée à des échanges internes (DG, encadrement, agents et organisations syndicales). S'il s'agit d'un progrès par rapport aux trop fameux plans "Auvigne et Mongin" de la dernière décennie, cet angle d'attaque ne peut en aucun cas nous satisfaire.

La black liste de la douane !

L'UNSA Douanes a sollicité ses militants régionaux pour obtenir une vue d'ensemble des velléités de fermetures de services DI par DI, envisagées par les patrons locaux avec l'aval de la DG.



Nous vous avons établi une liste qui n'est pas exhaustive; certains éléments sont bien évidemment aléatoires, d'autres peuvent s'ajouter.

Il s'agit de la liste **d'unités qui à un moment ou à un autre** ont été ou sont dans le collimateur ...

**THE
BLACK
LIST**

L'expérience nous montre qu'à tout moment au gré et à l'humeur de ces messieurs, une unité peut basculer dans le chaos ou être miraculeusement épargnée !

Ainsi dans l'esprit de certains DI, des unités ont été successivement fermées puis ré-ouvertes puis refermées au gré des luttes d'influence entre cadres locaux, entre DG et DI.

De quoi bien évidemment rendre "heureux" les agents concernés ...

Il faut donc prendre prudemment les informations que nous vous fournissons, même si en la matière l'adage "il n'y a pas de fumée sans feu" s'applique particulièrement.

Il n'est qu'à voir les promesses faites en 2008 (c'est pas si vieux !) sur la pérennité des unités fiscales et aujourd'hui la volonté manifeste de les fermer (en les regroupant en un seul lieu par DI) au plus vite comme indiqué dans les projets écrits en début d'année par la DG.

Si nous n'inversons pas le cours des choses **à titre général** sont promis à une mort rapide : les bureaux fiscalité, les divisions, certaines directions régionales, les plus petites brigades, etc...

Nous vous avons classé les DI territoriales par ordre alphabétique

DI	SURV	OP/CO
Antilles Guyane	Point à Pitre (fusion ?) Port saint Louis (fusion ?) BSE de Grand-Bourg de Marie-Galante (annexe ?) BSE de Basse-Terre (fusion ?)	D é g r a d - d e s - C a n n e s (fusion ?)
Bordeaux	Le Verdon	Périgueux Cadillac Castillon Puy l'évêque
Dijon		
Lille	Hirson Avesnes	Roubaix ?
Lyon	Cluses	Chassieu Division de Lyon Moulins ? Montélimar Viti Villié Morgon Bureaux fiscalité du 01 et du
Marseille	Marseille BSE Ports de Bouc BSE Poretta BSE Secrétariats	Marseille transport Gap Aix Viti Divisions du Var et d'Avignon SRE de Provence SRE de Nice ? Marseille garantie Aix TSI Ajaccio CLI

Metz	Colmar	Bar le Duc Metz SRE Bar sur Seine Bouzy Châtillon sur Marne Mulhouse DR
Montpellier		Toutes RL et les petites structures OP/CO... Port la Nouvelle ?
Nantes	BSAM Mérignac BSI Quimper	Laval Guéret Saint-Malo ?
Roissy		
Rouen	Évreux	

Les documents d'orientation fournis par la DG dans le cadre de son "funeste" projet stratégique à "discuter" en février, sont en fait les lignes directrices qu'ont utilisées les DI dans leurs projets en 2012.

Elles sont la preuve que tout était en marche depuis des mois et qu'en fait les ministres n'ont fait qu'adresser une lettre de cadrage qui permet au DG d'inscrire sa "casse de la douane" dans la lignée de toutes les politiques menées antérieurement.



Message aux locataires de l'Elysée, Matignon et Bercy :

"La continuité c'est maintenant"



La douane en 2018 vue par Pierre, Jérôme (2) et consorts : la peau de chagrin !

12 DI avec quelques DR fonctionnelles ou SCN

5 à 10 bureaux de dédouanement

Disparition complète des bureaux "fiscalité"

5 à 10 centres de viticulture

1 seul centre de DAFN

1 seul centre de TGAP

1 seul centre de TPL

RH en un seul lieu (Bordeaux ?)

3 patrouilleurs et quelques VGC

Une petite quarantaine d'unités SURV sur ports, aéroports, grands axes

Un centre de recouvrement unique

Une plateforme "Tabac" par DI

Une plateforme "TSVR" par DI

Une plateforme produits pétroliers" par DI (au mieux !)

La totalité de la masse gérée à Paris

2 CSP (Centre de Service Partagé)

2 Écoles

1 DG of course !

Amen !



La pensée unique des technos

- **Postulat des politiques** : Vous devez rendre l'équivalent en effectifs, d'une DR par an !

(ça fait 10 ans que ça dure !)

- **Postulat des DG successifs** : on n'a qu'à fermer des unités pour rendre de l'emploi !



- **1er sous-postulat des politiques et DG** : on doit être rentables à tout prix !

- **2ème sous-postulat des politiques et DG** : on continue tant que les résultats suivent ! (1)

- **3ème sous-postulat des politiques et DG** : on vit dans l'urgence et on se moque du reste !

- **4ème sous-postulat des politiques et DG** : on achète la paix sociale à moindre coût !

- **1er postulat des technos de la douane** : il faut rechercher à tout prix la rentabilité maxi !

- **2ème postulat des technos de la douane** : pour rendre de l'emploi il vaut mieux fermer des unités qu'ôter des emplois de ci delà !

- **3ème postulat des technos de la douane** : pour fermer des unités il faut fermer les petites, parce qu'elles sont plus vulnérables !

- **4ème postulat des technos de la douane** : il faut fermer les unités en catimini (PAP des DI) et éparpiller les fermetures dans le temps pour éviter la réaction des personnels et des syndicats !



**Et ainsi prolifère la politique de concentration
des services qui conduit à concentrer pour
concentrer !!!**

(1) en voix off, les "administrateurs" les plus lucides, (si, il en existe !) : C'est pas le ciblage qui amène les résultats mais le travail acharné des agents et leur flair que rien ne remplacera (sauf parfois le hasard !!!).

Les moratoires pour quoi faire ?

L'UNSA Douanes comme ses autres partenaires syndicaux réclame depuis début 2012 un moratoire à double thème sur les suppressions :

- d'effectifs douaniers,
- d'unités.

Au printemps dernier, les incertitudes électorales, (qui allait être président ?), nous avaient conduits à demander une suspension de ces suppressions, dans l'attente de perspectives que ne manquerait pas de tracer tout nouveau gouvernement.



Un vote unanime des organisations syndicales en CT Réseau n'avait pas fait ciller le Directeur Général à l'époque !

Quelques mois plus tard, et les perspectives identiques à la RGPP, de la "MAP" pour les années 2013 à 2015 en douane n'ont rendu que plus cruciale l'obtention de ces moratoires !

La douane "non prioritaire" doit rendre les emplois au même rythme qu'auparavant à charge de travail constante (voir encadré ci-dessous). A noter que la RGPP annonçait un retour de 50 % des moyens budgétaires non dépensés grâce aux suppressions d'effectifs. Pour la MAP c'est l'incertitude. A surveiller !

Le moratoire sur l'emploi est d'autant plus utile que les suppressions d'emplois débouchent sur la politique de suppressions d'unités orchestrée par la DG et que c'est ainsi que **40 à 50 unités** au bas mot sont dans le **collimateur** pour les années 2013/2014 !



Les calculs d'apothicaires des gouvernants et dirigeants !

Quelques dates :

- **Janvier 2012** : négociations sur le "retour financier" des suppressions d'emplois 2012/2013, chiffres annoncés = 372
- **Octobre 2012** : le DG se félicite par communication "Aladin" de ne perdre que 61 emplois en 2013 !
- **Dernier trimestre 2012** : le ministère et le DG restent sur cette ligne !
- **CTR de décembre 2012** : il apparaît que plus de 400 ETPT sont en suppression dans le PLF 2013 !

Explication des "moins" qui se transforment en "plus" : en oubliant sciemment la charge de travail que représente la TPL (théoriquement 300 emplois en 2013, ce qui reste à vérifier !), on oublie qu'à charge de travail constante c'est bien 361 emplois douaniers qu'on supprime en 2013.

D'où le grand intérêt d'obtenir coûte que coûte un second moratoire sur les suppressions d'unités. Car si l'emploi peut se récréer (on le voit particulièrement dans l'enseignement actuellement), les unités fermées ne réouvriront plus ! C'est irrémédiable !

Le coup de Bar !

Le pompon d'honneur au DI de Montpellier qui dans ses arguties spécieuses pour justifier la fermeture de Port La Nouvelle, a promis une réouverture" si le trafic revenait !

Où ? Quand ? Comment ? Par quel miracle ?

C'est sur les marchés que ce personnage devrait aller officier, il y serait plus à son aise !



L'intersyndicale réactivée !

Depuis décembre dernier et les annonces diverses et variées qui sont venues assombrir sérieusement le ciel douanier, l'intersyndicale au complet s'est reformée.

Cela n'a pas été sans mal et heurts divers, puisque seules 3 organisations dont l'UNSA Douanes ont véritablement joué le jeu dès la fin de l'année. D'autres ont eu plus de mal à s'insérer dans un processus de combat vis à vis de l'administration, surtout dans quelques interrégions ou directions.

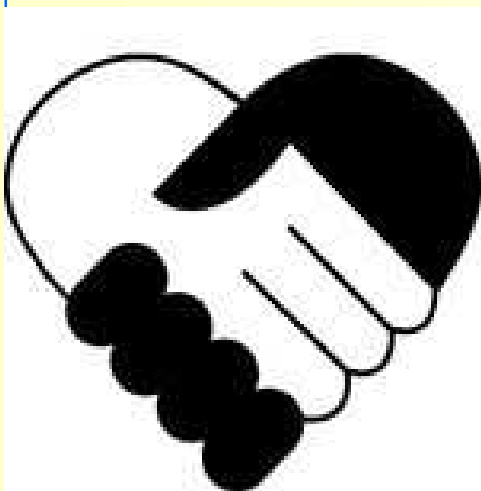
Ces difficultés inhérentes à divers calculs ou stratégies semblent maintenant appartenir au registre du passé. L'UNSA Douanes s'en réjouit.

Nous venons, pour lutter contre la casse de la douane, de nous rassembler derrière trois thèmes forts :

- l'obtention d'un moratoire sur les suppressions d'emplois;
- l'obtention d'un moratoire sur les fermetures d'unités;
- la réunion d'assises de la douane sous l'égide du ministère.

Nous avons décidé tous ensemble de mettre en place le refus de participer au niveau local et au niveau national, à des réunions qui touchent de près ou de loin aux restructurations orchestrées par les DI et la DG.

Nous allons continuer à travailler à la préparation d'assises de la douane mais nous savons aussi que rien ne sera possible sans vous. Car tous, de près ou de loin, vous serez un jour concernés par ce qui se trame en coulisses.



C'est donc par la volonté marquée des agents de refuser les projets funestes du DG que nous pourrions réellement influencer le cours des événements.

Nous comptons sur votre adhésion aux appels des syndicats unis dans l'intersyndicale.

Soyez persuadés qu'au delà des pseudos certitudes affichées par le DG dans ces courriers qu'il vous adresse ou les discours qu'il tient, la partie est loin d'être gagnée pour lui ! Et si nous jouons gros en tant que douaniers dans la période, c'est aussi son cas !

Pourquoi l'unité d'action ?



Rien ne s'obtient jamais quand nous sommes divisés !

Rien ne s'obtient jamais quand les personnels des douanes ne montrent pas leur mécontentement !

Les dernières avancées, pour les douaniers c'est :

- 2002 : l'action sur l'IRTI (de l'époque) et 10 ans après il reste encore à faire...
- 2006 : la fin du plan Mongin et le "sauvetage" d'au minimum un bureau de douane par département et 7 ans après la DG n'a de cesse de revenir là-dessus.
- 2008 : l'obtention d'avancées certaines en matière de concours, promotions internes, régimes indemnitaires (accords de Montreuil 1), avec en corollaire la reconduction en 2012 par le biais de Montreuil 2.

A ces trois époques une intersyndicale unie a lancé un processus d'actions auxquelles les agents ont adhéré massivement. L'UNSA Douanes y a pris toute sa part.

En dehors de ces périodes fortes, les agents n'ont reçu que des coups bas !

A méditer !

Le 30 Mai on votera pour la masse des douanes !

Le 30 mai prochain vous serez appelés à voter pour le conseil d'administration et les commissions régionales (ceux qui subsistent après la curée opérée par le président de l'EPA Jérôme Fournel).

Ce scrutin permettra de valider les stratégies et actions des différentes organisations syndicales depuis 2010.



Entre la contestation à tout va de la politique menée ou l'accompagnement complice revendiqué, l'UNSA a choisi une voie médiane qui consiste à défendre au mieux des possibilités actuelles notre organisme social en n'oubliant surtout pas que ce sont des douaniers qui ont créé la masse il y a un siècle !

A l'UNSA DOUANES, nous donnons la priorité aux douaniers, à leurs conjoints, ascendants, retraités !

***Locataires : voter pour notre organisation syndicale
c'est vous défendre !***

Le 30 mai 2013 votez UNSA DOUANES



GMF. L'ASSURANCE D'ÊTRE BIEN ENTOURÉ.

Si les trois millions de sociétaires de la GMF sont aussi sereins, c'est qu'ils savent que leur mutuelle d'assurance partage avec le rugby les mêmes valeurs d'engagement et de solidarité. En bénéficiant de garanties plus performantes pour leur famille, leurs biens et leur épargne, ils ont ainsi la certitude d'être toujours bien entourés. C'est ça, une bonne assurance.



Assurance Humain

LA GARANTIE MUTUELLE DES FORTIENNAISES est contrôlée de l'État et des services publics et contrôlée - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Paris 776 801 140 - Siège social : 78, rue de France 75002 Paris Cedex 17 et ses filiales GMF Assurances, La Bourgogne, Assistance Protection Juridique et GMF Vie - Adresse postale : 45000 Orléans Cedex 03